

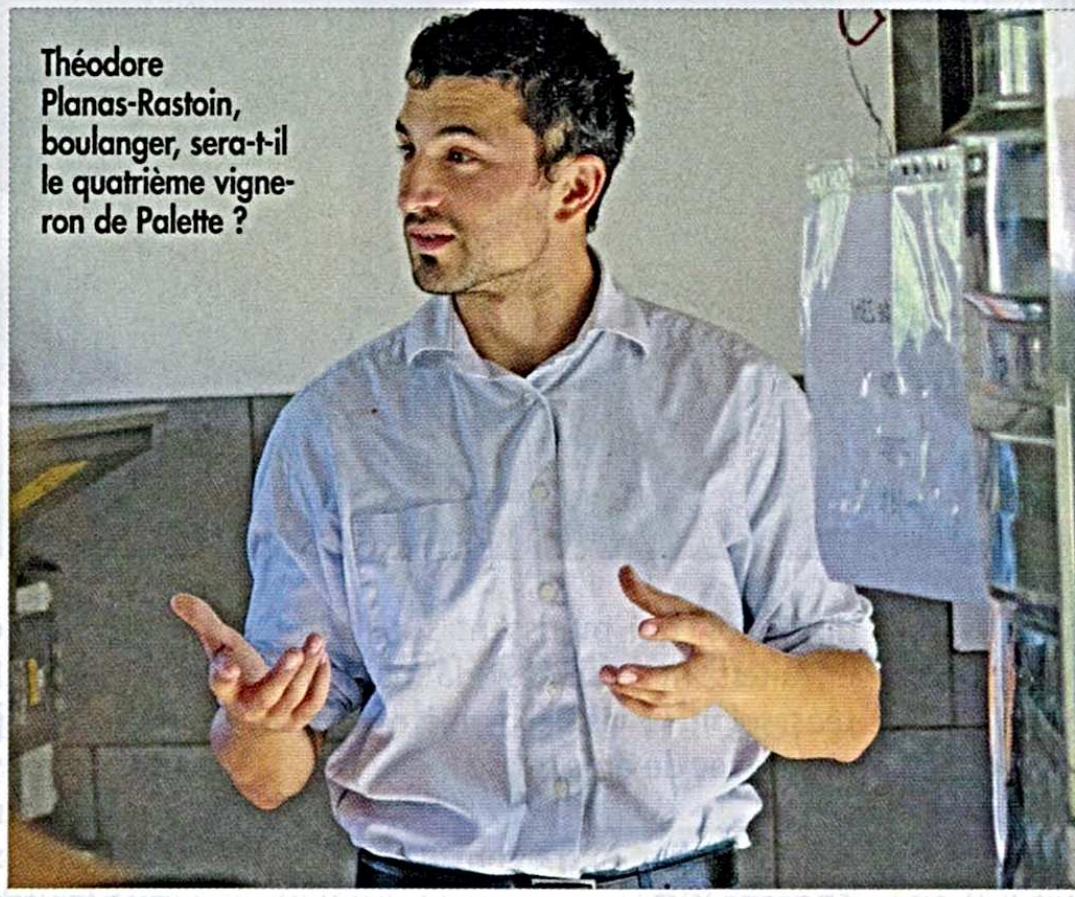
# Théodore, ce jeune boulanger qui veut vinifier à Palette

À 25 ans, le jeune homme rêve de s'installer et de faire son vin dans la plus petite et prestigieuse appellation de Provence. Un parcours du combattant !

**U**n nouveau vigneron à Palette, voilà qui fait jaser dans la petite mais très cotée appellation provençale que seuls trois domaines (châteaux Simone, Henri Bonnaud et Crémade) se partagent.

Depuis la création de l'appellation en 1948, 40 hectares de vignes sur un potentiel de 220 sont exploités. La marge pour accueillir de nouveaux domaines semble donc large. Pourtant, les jeunes vignerons qui voudraient créer leur exploitation à Palette ne sont pas forcément les bienvenus.

Théodore Planas-Rastoin, boulanger, sera-t-il le quatrième vigneron de Palette ?



## De la farine au vin bio

Le jeune Théodore Planas-Rastoin, 25 ans, en fait aujourd'hui les frais. Voici trois ans, ce boulanger bio décide d'élargir la production de sa petite ferme familiale en faisant du vin. Il multiplie les stages au château de Roquefort, chez Henri Milan, au domaine de Sulauze... pour apprendre le métier de vigneron.

En 2012, il récupère des terres familiales à Palette, crée le domaine Rochefontaine, plante des vignes et tente de construire une cave dans la commune de

Meyreuil, au sud-est d'Aix-en-Provence. Mais quand il dépose une demande de permis de construire à la mairie, tout se complique, les tracasseries administratives se multiplient. Et, à l'entendre, ses pairs ne l'aident pas. Le président de l'appellation et propriétaire du château Simone, Jean-François Rougier, a beau assurer que « *l'appellation n'est pas fermée aux nouveaux domaines* », il explique aussitôt que « *vu la petite surface de vignes (3,5 ha plantés), le projet de Théodore Planas-Rastoin n'est pas viable* ». Un coup dur.

Mais Théodore est soutenu par plusieurs vignerons bios de

Provence. De grandes signatures se sont mobilisées : Henri Milan et Raimond de Villeneuve (château de Roquefort) ont appelé la mairie de Meyreuil pour souligner la motivation du jeune vigneron. Dominique Hauvette, figure provençale de l'agriculture bio, lui a fourni des pieds de vignes.

En attendant le déblocage de l'affaire, Théodore Planas-Rastoin vinifie son rouge, Colostrum, dans une cave hors de l'appellation, ce qui l'oblige à le déclasser en vin de France. Mais il entend bien sortir rapidement de ce pétrin.

■ Alexis Goujard